
Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 23 JUILLET 1873.

NATURALISATION ORDINAIRE.

Rapport fait, au nom de la commission, par M. WOUTERS.



Demande du sieur Adolphe-Hyppolite-Marcel DE HADELN.

MESSIEURS,

Le sieur de Hadeln est né, le 16 janvier 1852, à Echternach (grand-duché de Luxembourg).

Il réside en Belgique depuis le 21 février 1868, date à laquelle il a obtenu l'autorisation de s'enrôler dans l'armée belge, sous la promesse de demander la naturalisation ordinaire, dès qu'il se trouverait dans les conditions requises par la loi.

Il est actuellement sergent-major et élève à l'École militaire. Sa conduite ne laisse rien à désirer. Il s'engage à payer le droit d'enregistrement fixé par la loi.

Votre commission a l'honneur, Messieurs, de vous proposer de prendre en considération la demande du pétitionnaire.

Le Rapporteur,
E. WOUTERS.

Le Président,
PETY DE THOZÉE.
